

NI COMPROMIS, NI SOUMIS!..

“Le courage de dire, la volonté de faire !” Telle est la devise de Paul Guillard et d’Annick du Roscoät. Tous deux ont servi fidèlement ce canton et ses habitants en réels Indépendants. Annick m’a demandé de reprendre le “flambeau” dans le même esprit. J’ai accepté cette mission dès le mois d’octobre. Depuis je me suis mis à votre écoute et j’ai pris la mesure de vos attentes.

Comme vous, parce que j’y vis, je veux rendre la liberté à notre milieu associatif sans tenir compte de sa couleur politique, uniquement guidé par l’intérêt général. Je veux répondre à vos souhaits, me consacrer à l’amélioration de votre quotidien pour vivre autrement notre département.

Nous sommes 34000 habitants sur plus de 5 km². Nous exercerons ensemble nos responsabilités pour un mieux vivre, un renouveau, un dynamisme qui animera les secteurs Cathédrale, Château, Malakoff, Agenets, Ville en Pierre, Patissou, Coudray, Tortière, St-Donatien et St-Clément.

Le Conseil Général c’est un budget de plus d’un milliard d’euros dont près de la moitié est consacrée à la solidarité. Il doit être géré indépendamment des idéologies partisanes.

Liberté, responsabilités, progrès sont les maîtres mots qui, seuls, doivent nous guider.



Afin de rendre au Second Canton de Nantes, son souffle d’Indépendance, je me consacrerai à ce seul mandat. Je n’aurai d’autre fidélité qu’envers vous. Je ne serai ni l’instrument de la politique municipale, ni celui d’une idéologie partisane. Le canton a ses spécificités, elles seront respectées.

EN VOTRE NOM, je m’engage :

- **A faire respecter** les principes de solidarité sans accroître l’assistanat, en favorisant chaque fois que cela est possible l’insertion par le travail.
- **A développer** sur le canton l’aide due à nos anciens, aux handicapés, aux jeunes en difficulté par la création et la rénovation des maisons de retraite, foyers d’adolescents, centres sociaux dont vous me confierez la gestion.
- **A faire respecter** la liberté de choix de l’enseignement, en aidant de façon équitable notre collège de Malakoff (qui sera déplacé au Pré Gauchet) et celui de St-Donatien.
- **A garantir** le pluralisme culturel au sein de notre maison de la culture (Le Grand T).
- **A préserver** l’environnement par l’entretien de nos deux poumons bleus que sont l’Erdre et la Loire.

Les compétences d’un élu municipal et d’un conseiller général ne sont pas les mêmes : il convient de ne pas en faire l’amalgame. Le Conseil Général peut certes participer à des co-financements, mais **il doit surtout se consacrer à la tâche qui lui est propre.**



MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Votre candidat **François DE CHANTERAC**

www.francois-dechanterac.fr
contact@francois-dechanterac.fr